FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit DEVCON® R-Flex® Hardener

Autres moyens d'identification

SKU# 6933

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone

800-424-9300

d'appel d'urgence

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéToxicité aiguë, voie oraleCatégorie 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A

Toxicité pour certains organes cibles - Catégorie 2

expositions répétées

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Non classé.



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Nocif en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Risque présumé d'effets graves

pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil de prudence

Prévention Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter un équipement de protection des

yeux/du visage.

Intervention EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter

un médecin.

Stockage Non disponible.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements Aucune.

supplémentaires

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® Hardener SDS CANADA

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Diéthyltoluènediamine	·	68479-98-1	80 - < 90
noir de carbone		1333-86-4	< 1
Autres composant sous les nive	eaux à déclarer		10 - < 20

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Contact avec la peau Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Rincer la bouche. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du Ingestion contenu de l'estomac dans les poumons. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. Symptômes et effets les plus

importants, qu'ils soient aigus ou retardés Mention de la nécessité d'une

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® Hardener SDS CANADA 2/8

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

1333-86-4)

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas goûter ni avaler. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs	de seuil d'exposition)			
Composants	Туре	Valeur	Forme	
noir de carbone (CAS	TWA	3 mg/m3	Fraction inhalable.	

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)
Composants Type Valeur

noir de carbone (CAS TWA 3.5 mg/m3 1333-86-4)

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants	Туре	Valeur	Forme	
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Inhalable	

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
noir de carbone (CAS 1333-86-4)	TWA	3 mg/m3	Fraction inhalable.

Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Туре	Valeur	
noir de carbone (CAS	TWA	3.5 mg/m3	
1333-86-4)			

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées Composants Type Valeur Forme

noir de carbone (CAS TWA 3 mg/m3 Fraction inhalable. 1333-86-4)

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées
Composants Type Valeur Forme

noir de carbone (CAS TWA 3 mg/m3 Poussière inhalable.

oni de la matiere. De voons k-Frexs natuerier

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® Hardener

1333-86-4)

SDS CANADA

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

Composants **Type** Valeur noir de carbone (CAS 15 minutes 7 mg/m3

Valeurs biologiques limites

Contrôles d'ingénierie

1333-86-4)

appropriés

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter un vêtement de protection approprié. Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

Protection respiratoire Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin. **Dangers thermiques**

Considérations d'hygiène

générale

Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Liquide. État physique Liquide.

Forme Liquide. Noir Couleur

Ammoniacale. Odeur Seuil olfactif Non disponible.

> 7 - < 8 @ 5solution à % Ha 16.3 °C (61.34 °F) estimation

Point de fusion et point de

congélation

Point initial d'ébullition et Non disponible.

domaine d'ébullition

156.0 °C (312.8 °F) estimation Point d'éclair

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur <1 mm Hg @ 70 F

0.00008 hPa estimation

Non disponible. Densité de vapeur Densité relative Non disponible.

Solubilité

Non disponible. Solubilité (eau) Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® Hardener 6933 Version n°: 08 Date de révision: 28-Juillet-2023 Date d'émission : 23-Mai-2019 **Température** 363 °C (685.4 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

Autres informations

1.01 g/cm3 estimation Densité

Propriétés explosives Non explosif.

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 1.01 estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique

Risque de réactions

dangereuses Conditions à éviter Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Agents comburants forts. Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation. Inhalation

Contact avec la peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Contact avec des matériaux incompatibles.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une

rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

noir de carbone (CAS 1333-86-4)

<u>Aiguë</u> **Orale**

DI 50 Rat > 8000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

noir de carbone (CAS 1333-86-4) Irritant

Pas un sensibilisant respiratoire. Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® Hardener SDS CANADA 5/8

Carcinogènes selon l'ACGIH

noir de carbone (CAS 1333-86-4)

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

noir de carbone (CAS 1333-86-4)

Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

noir de carbone (CAS 1333-86-4) Effet cancérogène détecté chez les animaux.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

noir de carbone (CAS 1333-86-4) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

noir de carbone (CAS 1333-86-4) Carcinogène connu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminésComme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

Non déterminé(e).

le recueil IBC

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® Hardener SDS CANADA

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 23-Mai-2019 Date de la révision 28-Juillet-2023

Version n° 80

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® Hardener SDS CANADA 7/8 6933 Version n°: 08 Date de révision: 28-Juillet-2023 Date d'émission : 23-Mai-2019

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Nom de la matière : DEVCON® R-Flex® Hardener SDS CANADA 8/8